



FAMILLE

Seniors

Les séniors

Vague de chaleur et canicule

**FORTES CHALEURS :
QUELLES SONT LES PERSONNES LES PLUS VULNÉRABLES ?**

PERSONNES ÂGÉES DE PLUS DE 65 ANS

PERSONNES HANDICAPÉES OU MALADES À DOMICILE

PERSONNES DÉPENDANTES

FEMMES ENCEINTES

ENFANTS

@MinSanté

Ministère des Solidarités et de la Santé



VAGUE DE CHALEUR

Se rafraîchir en toute sécurité en période de COVID



Ventilation mécanique (VMC)

- ✓ Utiliser des filtres avec une bonne performance et bien les entretenir (exemple : filtres HEPA)
- ✓ Nettoyer et entretenir l'installation régulièrement
- ✓ Arrêter ou réduire le mode recyclage de l'air



Ventilateur

- ✓ A domicile, en l'absence de malade
- ✓ Seul dans une pièce en dehors du domicile
- X Dans les espaces clos collectifs même en l'absence de malades



Brumisateurs

- ✓ Brumisateurs utilisés seuls
- ✓ Brumisateurs + ventilateurs dans les espaces semi-clos ou ouverts en l'absence de flux d'air orientés vers des personnes
- ✓ Brumisateurs + ventilateurs dans les espaces clos si une seule personne présente dans la pièce



Climatisation individuelle ou collective

- ✓ Nettoyer et entretenir régulièrement les installations
- ✓ Utiliser des filtres ayant une bonne performance sanitaire (ex : HEPA) et correctement entretenus

Pour plus d'informations :
solidarites-sante.gouv.fr • meteo.fr • #canicule

N'attendez pas les premiers effets des fortes chaleurs.



MAUX DE TÊTE



CRAMPES



NAUSÉES

Protégez-vous



RESTEZ AU FRAIS



BUVEZ DE L'EAU

EN CAS DE MALAISE,
APPELEZ LE 15

Pour plus d'informations :
0 800 06 66 66 (appel gratuit)
meteo.fr • #canicule

[Plus d'informations](#)

L'inscription sur le registre nominatif

Pourquoi ?

En cas de déclenchement du plan d'alerte et d'urgence consécutif à une situation de risques exceptionnels, climatiques, ou autres, chaque personne recensée sur le registre est contactée régulièrement par téléphone, afin de s'assurer qu'elle se porte bien et si la mairie peut lui apporter une aide selon ses compétences. En cas de non réponse, un proche sera à son tour contacté.

Qui est concerné ?

- Les personnes âgées de 65 ans et plus
- Les personnes âgées de plus de 60 ans reconnues inaptes au travail
- Les personnes en situation de handicap

Comment s'inscrire ?

- Formulez votre demande auprès de la Mairie sur place, par téléphone 01 64 38 20 21 ou courriel contact@mairie-boissiselabertrand.fr

ou

- Téléchargez et renseignez le formulaire de demande d'inscription, à droite ci-dessus.

Précisions :

- Pour les personnes déjà inscrites, et s'il n'y a aucun changement, merci de nous notifier uniquement votre nom et prénom pour une mise à jour du registre.
- Les données recueillies sont couvertes par le secret professionnel et les personnels y accédant sont tenus au respect de ces dispositions.

La téléassistance

Le service départemental téléassistance⁷⁷ s'adresse à toutes personnes âgées qui souhaitent rester à leur domicile en toute sécurité.

Le principe du dispositif : la personne porte sur elle en permanence un petit émetteur. En cas de chute, malaise ou tout autre accident, une personne à son écoute pourra faire intervenir un proche dans les services secours, rapidement et efficacement le jour comme la nuit.

Le conseil départemental de Seine-et-Marne participe financièrement.

Le service d'aide à domicile

Ce service a pour objectif d'aider les personnes retraitées qui le désirent, dans les tâches de la vie quotidienne et pour certaines démarches administratives.

La participation financière est calculée en fonction des revenus et suivant les barèmes de prise en charge des organismes

de retraite ou de l'allocation personnalisée d'autonomie (APA).

La livraison de repas à domicile



L'Agence Menus Services de Melun

Les Menus Services de Melun organise le portage de repas adaptés aux besoins des personnes âgées, en perte d'autonomie, ou avec un handicap ou dans le cadre éventuel d'une hospitalisation à domicile. Ils délivrent des repas équilibrés et savoureux.

Pour découvrir l'ensemble de leurs prestations nous vous invitons à les contacter au : 01 60 65 18 80 ou à visiter leur site internet :

www.les-menus-services.com 

Les résidences pour personnes âgées

LBA « Les Bruyères » Résidence Lucie et Edgar Faure



La Résidence associative, ancienne villégiature d'Edgar Faure, Président du Conseil sous la IV^{ème} République et de son épouse Lucie Faure est située à 6 kilomètres de Melun et à moins de 50 kilomètres de la Capitale.

Surplombant la Seine, au cœur d'un espace protégé, la Résidence Lucie et Edgar Faure, dotée d'une terrasse aménagée au tour d'un jardin fleuri agréable, allie le bénéfice d'une situation géographique privilégiée et le confort d'une architecture de

caractère, moderne, sécurisée et adaptée aux besoins des Personnes Âgées autonomes, semi-autonomes et dépendantes.

L'accompagnement prodigué est humaniste et bienveillant au titre des collaborateurs qui œuvrent chaque jour auprès des habitants.

L'établissement est doté d'une coordination médicale qualitative avec la présence d'un médecin coordonnateur, un médecin prescripteur et de kinésithérapeutes.

Cette structure dispose de 80 logements. Elle est composée d'un Pôle d'Activités et de Soins Adaptés (PASA) de 14 places afin d'accompagner les personnes ayant des troubles du comportement modérés, consécutifs particulièrement d'une maladie neuro-dégénérative.

Pour plus d'informations : [Boissise-la-Bertrand\(77\)-LBA\(asso-lesbruyeres.com\)](http://Boissise-la-Bertrand(77)-LBA(asso-lesbruyeres.com)) 

EHPAD « Résidence Malka »



La RÉSIDENCE MALKA (EHPAD) est un établissement d'hébergement pour personnes âgées dépendantes, habilitée à l'aide sociale. Elle accueille :

- des résidents autonomes et semi-valides au sein d'unités de vie classiques,
- des résidents désorientés ou atteints de la maladie d'Alzheimer au sein d'une unité de vie protégée.

Les nouveaux locaux de la Résidence construits en 2009 sont implantés au cœur de la commune de Boissise-la-Bertrand. Ils sont situés en bordure de Seine à 45 km au sud de Paris et à 5 km à l'ouest de Melun.

La Résidence est composée de 92 chambres individuelles dont 2 chambres pour de l'hébergement temporaire. Elles sont réparties sur 3 niveaux accessibles par 3 ascenseurs spacieux. Au 1er étage, une unité de 12 chambres est destinée à accueillir des résidents atteints de la pathologie d'Alzheimer ou maladies apparentées.